

PROJET D'APPUI À LA CONNECTIVITÉ ET AU TRANSPORT (PACT)

TERMES DE REFERENCE RELATIFS AUX PRESTATIONS D'UN AUDITEUR INTERNE JUNIOR

1. Introduction

1.1. Contexte général du projet

Depuis juin 2022, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu le financement de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Connectivité au Transport (PACT). Ce projet a pour objectif de fournir une connexion résiliente, sûre et durable dans et entre les provinces sélectionnées dans la région du Kasaï et la partie orientale de la RDC, et d'accroître la transparence du FONER, de la RVA et de l'ARPTC.

Le PACT s'articule autour de quatre composantes et sous-composantes techniques ci-après :

Composante 1 : Gouvernance Sectorielle pour une Connectivité Améliorée

- Sous-composante 1.1 : Assistance Technique à la Gouvernance du Secteur Routier
- Sous-composante 1.2: Assistance Technique à la Gouvernance du Secteur de l'Aviation
- Sous-composante 1.3 : Assistance Technique à la Gouvernance du Secteur Numérique
- Sous-composante 1.4 : Gestion du Projet

Composante 2 : Programme d'Amélioration des Transports et de la Connectivité Numérique :

- Sous-composante 2.1 : Amélioration de la Connectivité Routière
- Sous-composante 2.2 : Amélioration de l'infrastructure aéroportuaire
- Sous-composante 1.3 : Amélioration de l'infrastructure numérique

Composante 3 : Mesures environnementales et Sociales

- Sous-composante 3.1 : Soutien à la Mise en Œuvre des Normes Environnementales et Sociales
- Sous-composante 3.2 : Gestion et Préservation Durables des Forêts
- Sous-composante 3.3 : Gestion de la Motorisation des Véhicules pour la Réduction des Émissions
- Sous-composante 3.4: Activités d'Autonomisation des Femmes

Composante 4 : Composante de Réponse d'Urgence Contingente- CERC

1.2. Financement du projet

Une Avance pour la préparation du projet PACT (PPA PACT) a été mise en place par la Banque mondiale à travers l'Accord PPA IDA V2970 signé le 4 décembre 2019 pour un montant de 5,5 millions de dollars américains. L'échéance de ladite Avance a été fixée au 30 mars 2023.

L'Accord de financement du Projet PACT, sous référence Crédit : IDA-7161 0 Don N° E 0850, a été signé le 28 juin 2022 par le Gouvernement de la RDC et la Banque mondiale. Les Conditions Additionnelles d'entrée en vigueur qu'il comportait ayant été satisfaites, ledit Accord de financement est entré en vigueur le 27 mars 2023.

C'est au titre de la mise en œuvre du Projet PACT que la Cellule Infrastructures, Agence d'exécution du Projet, envisage de recrutement du personnel pour la gestion du Projet.

1.3. Agence d'exécution

1.3.1. Mission

L'Agence d'exécution du Projet est la Cellule Infrastructures (CI) du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics (MITP). Crée par Arrêté Ministériel n° CAB/TPI/024/MN/FK03/2004 du 7 octobre 2004, la Cellule Infrastructures a une mission générale d'appui institutionnel au MITP, notamment de Maître d'ouvrage délégué des projets sur financements internationaux. En ce qui concerne le PACT, la Cellule Infrastructures sera chargée de :

- La gestion générale et du suivi des activités du projet,
- La gestion fiduciaire,
- La maîtrise d'ouvrage déléguée pour tous les contrats exécutés dans le cadre du projet,
- La coopération étroite avec les agences de maîtrise d'œuvre, et
- L'interaction avec la banque mondiale, et en général avec tous les bailleurs de fonds qui interviennent dans le secteur routier.

1.3.2. Fonctions

La Cellule Infrastructures est chargée des tâches spécifiques suivantes :

- Maîtrise d'Ouvrage Déléguée représentant le MITP, Maître d'ouvrage, pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets d'infrastructures ;
- Suivi des marchés et des maîtres d'œuvre, ainsi que des activités de programmation et d'exécution ;
- Gestion administrative et financière des projets ; montage technique, financier et institutionnel des projets ;
- Conception, mise en œuvre et suivi des programmes de renforcement des capacités du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics (MITP), et des cntrcprioc3 publicu3 et organismes sous tutelle (OR, OVD, DCAU, DTC) ;

- coordination de l'assistance technique, des actions de formation, de l'appui logistique et mise en œuvre d'études ponctuelles ;
- Contribution à la définition de stratégies sectorielles à moyen et long terme ;
- Reconstruction d'un fonds documentaire technique sur l'ensemble des études dans le domaine des routes, voiries et autres projets d'infrastructures réalisés en République Démocratique du Congo ;
- Interface avec les bailleurs bilatéraux et multilatéraux ;
- Maitrise du cadre de résultats
- Processus monitoring & évaluation générale du projet

1.3.3. Structure de la Cellule Infrastructures

La Cellule Infrastructures comprend en son sein :

Trois (3) sections opérationnelles ci-après :

- Routes ;
- Voiries ;
- Administration et Finances.

Quatre (4) unités spécialisées :

- Environnement et social ;
- Passation des Marchés ;
- Audit interne ;
- Géomatique et Numérique.

2. Mission de l'Expert

2.1. Objectifs de la mission.

Les objectifs de la mission de l'Auditeur interne junior consistent à :

- Faire appliquer le suivi des de gestion en vigueur pour tous les projets sous gestion de la Cellule Infrastructures ;
- Favoriser l'amélioration de la qualité de l'information et de faire toute suggestion relative au respect du manuel d'exécution de tous les projets sous gestion de la Cellule Infrastructures ;
- Apporter un appui à la coordination du projet.

2.2. Contenu de la mission du Consultant

L'auditeur interne Junior travaillera sous la supervision de l'auditeur Senior et veillera à :

- a) Exécuter les missions d'Audit Interne en conformité avec les programmes de travail initialement préparés par le service d'audit interne de la CI, les nouvelles normes internationales d'audit interne en vigueur depuis janvier 2024 et les procédures admises ;
- b) Veiller à ce que tous les projets sous la gestion de la Cellule Infrastructures soient gérés conformément aux directives des bailleurs de fonds concernés, ainsi qu'aux principes de transparence et de saine gestion. Il prêtera une attention au respect des pratiques saines en matière de gestion financière et de des marchés ;
- c) Evaluer la qualité du système de contrôle interne et jauger l'efficience des approches opérationnelles ;
- d) Identifier les dysfonctionnements opérationnels, en évaluer les conséquences et proposer des moyens appropriés pour y remédier ;
- e) Contrôler périodiquement les transactions financières liées aux activités de tous les projets sous gestion de la Cellule Infrastructures, en s'assurant de leur opportunité, leur régularité, ainsi que des niveaux de fraudes et corruptions éventuelles ;
- f) Réaliser des instructions physiques des biens et services acquis et des travaux réalisés ;
- g) Examiner les dossiers de passation des marchés pour s'assurer du respect des termes des accords de financement ;
- h) Vérifier la sincérité et la fiabilité des informations financières et comptables du projet, ainsi que la sécurité des enregistrements comptables :
 - ✓ Eligibilité des dépenses, respect des allocations budgétaires et catégorielles,
 - ✓ Justification des dépenses : contrôle de la force probante et de l'authenticité des pièces justificatives (absence de rature, d'indices de falsification, etc.),
 - ✓ Qualité et efficacité du classement et de l'archivage des pièces comptables.
- i) Examiner l'efficacité de la protection des acquis dans le cadre du projet : Codification des immobilisations, Système et outils de gestion de la comptabilité matière (inventaire des immobilisations, livres et divers documents d'enregistrement de la comptabilité matière, fiches de stock, etc.) ;
- j) Examiner la pertinence et le fonctionnement effectif des procédures mises en place pour lutter contre la corruption, notamment la constitution de Commissions d'évaluation des propositions, les mécanismes mis en place pour et traiter les plaintes des soumissionnaires, les publications des marchés, .
- k) Mener des missions spéciales d'investigation et des contrôles inopinés au sein de toutes les entités intervenant dans les activités des projets sous la gestion de la Cellule Infrastructures au niveau des différents échelons de la mise en œuvre. Ces investigations et contrôles porteront sur les services administratifs, y compris la passation des marchés, les services comptables et financiers des différents acteurs impliqués à quelque niveau que ce soit dans l'exécution des activités du projet ;
- l) S'assurer que les recommandations des auditeurs externes sont prises en compte et dûment exécutées par les différentes structures ayant la charge de leur exécution dans la mise en œuvre des projets sous la gestion de la Cellule Infrastructures ;

- m) Assurer la formation continue des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets ; recommander, le cas échéant, des mesures d'amélioration de la gestion des projets ;
- n) Exécuter toute autre tâche qui rentre dans le cadre de la fonction d'Audit Interne telle que définie par les organisations professionnelles internationales d'Audit Interne, notamment l'IFAC et l'IIA.

2.3. Résultats attendus

- a) Bonne application des procédures de gestion des projets et de passation des marchés ;
- b) Utilisation efficiente des ressources du projet ;
- c) Données comptables et financières fiabilisées ;
- d) Patrimoine du projet sécurisé.

2.4. Indicateurs de performance

Les principaux indicateurs de performance sont :

- a) Nombre des tests d'audit exécutés de manière satisfaisante
- b) Nombre de points critiques pertinents détectés
- c) Temps d'exécution des travaux d'audit et le niveau de dépassement de délai accordé
- d) Niveau et qualité de la documentation des travaux d'audit
- e) Pourcentage des recommandations des missions d'audit interne et d'audit externe antérieures revues

2.5. Rapports

L'Auditeur Interne Junior sera chargé de préparer, conformément aux programmes de travail établis, les éléments requis pour la rédaction des rapports d'audit émis par l'Unité d'Audit Interne.

Il devra également contribuer à la préparation du rapport annuel de l'Unité d'Audit Interne, qui participe à la rédaction du rapport annuel d'activités de la Cellule Infrastructures, et de tous les rapports de missions spécifiques qui pourraient être confiées à l'Unité d'Audit Interne.

3. Profil de l'Expert

Le Consultant doit être auditeur, expert-comptable ou conseiller en gestion, possédant au moins cinq années d'expérience en audit financier, comptable, interne et conseil, acquises au sein de cabinets d'audit et de conseil, ou dans des organisations publiques ou privées.

Le Consultant devra être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (Licence, Master, BAC + 5) en Sciences économiques appliquées, en Commerce ou équivalent.

Avoir au moins trois ans d'expérience récente en audit interne sur des projets financés par des organisations internationales ou des entreprises publiques/privées dans le secteur des infrastructures est un avantage significatif.

Des expériences d'audit de la passation des marchés ou des connaissances en passation de marchés ainsi que des directives de la gestion financière de la Banque mondiale seraient un atout considérable ;

Des atouts supplémentaires qui seraient appréciés de la part du consultant :

- ✓ Posséder une certification internationale en audit (telles que CIA, ACCA, CPA, DEC, etc.) ou être en cours de formation,
- ✓ Une bonne capacité à travailler sous pression,
- ✓ La Capacité à agir en âme et conscience, et à faire preuve d'indépendance d'esprit dans l'exercice de ses fonctions ;
- ✓ Être disposé à voyager à l'intérieur du pays ;
- ✓ Être à l'aise dans l'utilisation des outils de base (MS Excel, Word, PowerPoint...) ;
- ✓ Pratiquer l'anglais.

4. Durée et lieu de la mission

L'Auditeur Interne Junior prestera pendant 12 mois renouvelable sur la base de l'évaluation des performances jugées satisfaisantes par la Cellule Infrastructures. Son bureau sera basé à Kinshasa, au siège de la Cellule Infrastructures (CI) du Ministère des Infrastructures et Travaux Publics (MITP). Les missions ponctuelles à l'intérieur et à l'extérieur peuvent être nécessaires.